

# Adaptation au changement climatique – Penser Globalement. Agir localement.

## Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda)

### Contexte

Du fait de sa situation géographique, de ses conditions climatiques et de sa grande dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, Madagascar est très vulnérable aux effets du changement climatique mondial.

Les projections climatiques tablent sur une élévation très probable des températures moyennes, sur des précipitations affichant une tendance à la hausse en même temps qu'une variabilité croissante, et sur une augmentation des épisodes de pluies intenses (provoquant inondations, érosion des sols et glissements de terrain), mais aussi des sécheresses dans le Sud du pays. Une hausse de la fréquence et de l'intensité des cyclones ainsi que des changements dans leurs trajectoires sont également probables, allant de pair avec une détérioration voire une destruction des moyens de subsistance des populations concernées.

Ces effets sont aggravés par une pauvreté largement répandue, surtout au niveau de la population rurale et se manifestent entre autres par des crises alimentaires répétées frappant en particulier le Sud du pays, par la forte croissance démographique ainsi que par la dégradation galopante de l'environnement eu égard à la surexploitation des ressources naturelles. Conjugués à des capacités d'adaptation insuffisantes, ils contribuent à une forte vulnérabilité. Les répercussions du changement climatique affectent particulièrement l'agriculture, qui est à la fois une composante économique importante de l'État insulaire et un moyen de subsistance essentiel pour une très grande partie de la population pauvre.

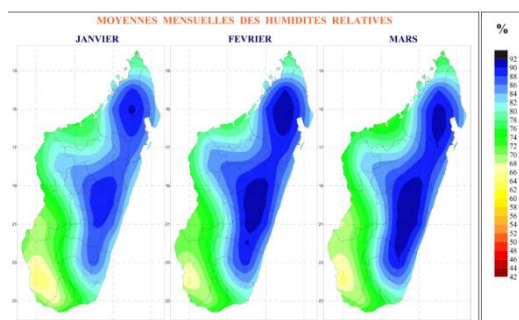
L'agriculture paysanne, dominante dans le pays, est caractérisée par des structures économiques faiblement développées et reposant sur un petit nombre de chaînes de valeurs stratégiques. La productivité des chaînes de valeur agricole est faible en raison du manque de professionnalisation. Les méthodes d'élevage, les techniques de culture et de transformation traditionnelles ainsi que les mesures d'adaptation autonomes ne sont pas à la hauteur des exigences.

Ce qui se traduit actuellement par des pertes agricoles importantes et des mauvaises récoltes. Les acteurs des chaînes de valeur agricole, y compris les supporteurs, ne disposent pas de capacités suffisantes pour contribuer à la mise en œuvre des chaînes de valeur de façon performante et résiliente au changement climatique.

### Objectifs de notre travail

Nom du projet	Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda)
Mandaté par	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Pays	Madagascar
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Durée	01.03.2017 – 29.02.2020

L'objectif de notre travail est que les acteurs des chaînes de valeur agricole y compris les supporteurs contribuent à la mise en œuvre des chaînes de valeur de façon performante et résiliente au changement climatique.



## Nos partenaires

Le partenaire d'exécution principale est le Ministère auprès de la présidence en charge de l'Agriculture et de l'Élevage, les autres partenaires sont le Ministère des Finances et du Budget, la Direction Générale de la Météologie, le Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé, le Ministère chargé de l'Environnement, les groupements d'intérêts concernés par les chaînes de valeur agricole, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Entreprises du secteur agricole dont les Compagnies d'assurance, les Services Techniques Déconcentrés, les Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que les Services de météorologie à l'échelle nationale et régionale.

## Notre approche de coopération

Le Projet se concentre sur les trois composantes suivantes dans le cadre des chaînes de valeur agricole : (1) améliorer l'accès aux services de conseils agro-météorologiques et agricoles appropriés pour les acteurs de CdV en tant que condition préalable à des mesures d'adaptation adéquates; (2) améliorer les conditions-cadres structurelles pour développer les CdV agricoles, par exemple à travers l'établissement des acteurs des CdV, le renforcement de coopération plus étroite entre les acteurs, l'accès amélioré aux moyens de productions et d'investissements ainsi que l'adaptation des techniques de production; (3) améliorer l'accès aux produits d'assurance pour les acteurs des CdV contre multi-risques climatiques qui pourront conduire à des pertes considérables de leurs revenus.

Dans la deuxième composante, qui cible le niveau régional et le niveau local, les mesures à mener concerneront en premier lieu les régions spécialement vulnérables au changement climatique.

Les mesures dans le **champ d'intervention 1** ont pour but de mettre des services de conseils agro météorologiques et agricoles à la disposition des acteurs dans des CdV sélectionnés. L'accessibilité des informations agro météorologiques est une condition pour des mesures d'adaptations et des études basées sur l'analyse de données des risques à anticiper et à assurer. Un système de communication fonctionnel assure la dispersion des recommandations spécialisées conçues pour les groupes cibles dans les CdV sélectionnés.

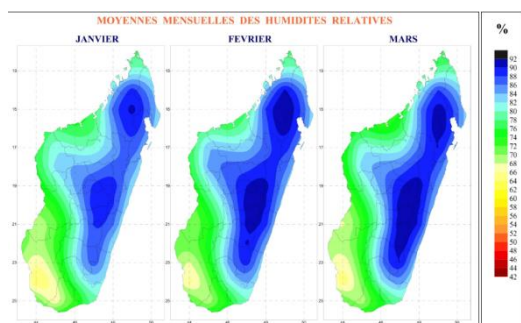
La stratégie de renforcement de capacité focalise sur ce champ d'intervention sur le développement de compétences de chaque membre de la plateforme « Plateforme Climat-Agriculture/Sécurité Alimentaire » et aussi sur la promotion de la coopération entre les acteurs des secteurs proéminents au niveau local et national. Les mesures mises en marche dans le champ d'intervention 1 sont des bases pour l'élaboration de mesures adaptatives à travers les CdV (champ d'intervention 2) et pour le développement de produits d'assurance adaptés basés sur les traitements des statistiques climatologiques (champ d'intervention 3).

Le **champ d'intervention 2** a pour objectif d'améliorer les conditions-cadres structurelles des CdV agricoles sélectionnées. Dans ce cas, les opérateurs des CdV doivent être capables de mettre en œuvre les mesures adaptatives basées sur les conditions de bases élaborées dans le champ d'intervention 1. Parmi les conditions-cadres structurelles, on compte :

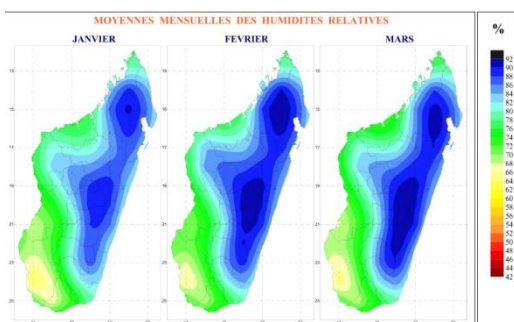
- l'accès amélioré aux moyens de productions et d'investissements
- l'accès aux modèles de gestion des acteurs des CdV adaptés au changement climatique.

La sélection des CdV agricoles dans la zone du projet se fera avec les partenaires selon les deux groupes de critères suivantes (i) potentiel pour la réduction de la pauvreté et développement économique des régions (ii) vulnérabilité face à la variation et le changement climatique. Les CdV sélectionnées seront analysées avec les acteurs dans le but d'identifier les vulnérabilités et les potentiels dans le cadre de l'organisation des groupes des acteurs, l'accès aux équipements de production, la technique de production, l'économie relative à la production et la commercialisation des produits. De ce fait, une stratégie de développement pour chaque CdV qui se concentre sur le renforcement de la capacité de productivité de tous les groupes acteurs dans les CdV va être élaborée. Les mesures mises en œuvre dans le champ d'action 2 facilitent l'évaluation des risques et par conséquent le développement de produits d'assurances adaptés aux secteurs des assurances (champ d'action 3).

Les mesures dans le **champ d'intervention 3** ont pour but d'assurer l'accès aux produits d'assurances pour les acteurs des CdV agricoles. A travers ce champ d'intervention, les opérateurs dans les CdV agricoles sélectionnés auront la possibilité de s'assurer face aux cataclysmes dus au climat et à la météo, cataclysmes qui pourront conduire à des pertes considérables de leurs revenus. Ces assurances augmentent



leur capacité de se résilier aux conséquences des répercussions du changement climatique. Le projet se focalise sur l'amélioration de la gamme de produits et sur l'introduction de modèles de gestion des assureurs et d'autres institutions de finances qui s'orientent aux besoins et aux possibilités des opérateurs des CdV. Les preneurs d'assurances potentiels sont les organisations d'agriculteurs, les fournisseurs d'équipements de productions, les vendeurs (marchands) et les usines ou entreprises de transformation. Une analyse du code des assurances applicable à Madagascar et d'autres conditions-cadres doit au prime abord être mise en marche pour assurer le développement ou l'expansion des produits d'assurances. Le secteur des assurances aura donc accès à la base de données sur le climat et les statistiques de l'institut de la météorologie (Champ d'intervention 1) pour pouvoir établir des prévisions à long terme sur les risques climatiques et météorologiques comme le cyclone, les inondations et les sécheresses. Le projet soutient d'un côté la mise en œuvre des campagnes de sensibilisations et d'informations innovantes sur les produits d'assurances pour les acteurs dans les CdV et de l'autre côté les conférences et ateliers sur les informations et les formations continues pour les sociétés d'assurances nationales.



## Contact person

Linh Feldkötter,  
Chef de Projet  
Linh.Feldkoetter@giz.de  
Lotissement Bonnet Lot II K 68 Ivandry,  
B.P. 869  
Antananarivo 101- Madagascar.

---

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  Bureau à Bonn et Eschborn, Allemagne  Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda) c/o Lotissement Bonnet Lot II K 68 Ivandry B.P. 869, Antananarivo 101- Madagacar T 261 20 22 425 98/99 giz-madagaskar@giz.de www.giz.de/madagascar-mg	Au nom de du  Division  Addresses des Bureaux du BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et Développement (BMZ)  Afrique de l'Ouest II, Madagascar  BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Germany T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Germany T +49 (0)30 18 535-0 F +49 (0)30 18 535-
Auteur	PrAda	2501	poststelle@bmz.bund.de	www.bmz.de
Layout	GIZ			
A la date	05/2017			